



Département de l'OISE
Arrondissement de COMPIEGNE
Canton de NOYON
COMMUNE de CAISNES

NBRE DE CONSEILLERS :

en exercice : **15**
présents : **15**
votants : **15**

DATE de CONVOCATION :
30/03/2026

DATE D'AFFICHAGE :
07/04/2026

Délibération n°:
2026 04 03 1

Le maire certifie, en application de l'article L2131-1 du CGCT, que le présent acte est rendu exécutoire le

.....
date de son dépôt en Sous-Préfecture de Compiègne au titre du contrôle de légalité.

* * *

Séance du 03 Avril 2026**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A L'ADICO**

L'an deux mil vingt-six, le 03 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de CAISNES convoqué le 30/03/26 s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Claude HERIOT, maire.

Etaient présents : Audrey BERTHEMET, Lucie BRUNEL, Didier CHRISTOPHE, Stéphanie DI CREDICO, Véronique DENIZART, Nicole FABRYKA, Jean-Pierre GRIS, Bruno GONCALVES, Martine HAYAMMES, Jean HELWASER, Alain JANSSEN, Marie-Claude HERIOT, Antoine KULA, Jean-Luc PERRIN, Roger RAMELET, formant la majorité des membres en exercice

Absents : -

Martine HAYAMMES a été élue secrétaire de séance.

M

me la maire propose de passer à la désignation du titulaire et du suppléant pour l'ADICO, Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités. Cette association gère notre système d'information, le matériel associé et accompagne les collectivités locales dans la transformation numérique.

Après en avoir délibéré, par un vote à main levée, les membres du conseil municipal ont désigné à l'unanimité :

Titulaire : Martine HAYAMMES
Suppléant : Bruno GONCALVES



*Et ont signé sur le registre tous les membres présents.
Fait et délibéré en séance. Pour copie certifiée conforme
A Caisnes le 07/04/2026
Le Maire, Marie-Claude HERIOT*

